

Département de l'Ain

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE  
143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20240703-DEC2024-073-DE Date de télétransmission : 03/07/2024 Date de réception préfecture : 03/07/2024
--

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2024-073**

**Objet : N°2024.06 - Marché public de tri des emballages légers et papiers collectés  
Attribution**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2023-150 du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT que la consultation, lancée en procédure formalisée, le 7 mai 2024, par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, marchéspublics.ain, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal de l'Union Européenne (JOUE), concernant le tri des emballages légers et papiers collectés, a permis de recevoir deux propositions ;

VU l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance en date du 26 juin 2024, du marché public de tri des emballages et papiers collectés à la Société PAPREC GRAND EST TRIVALO à Chassieu (69) pour un montant total annuel estimatif de 992 004,88 € HT calculé sur la base d'un coût global, pour une durée de quatre ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2025, date de début des prestations au 31 décembre 2028 ;

- PREND ACTE de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres, du marché public concernant le tri des emballages et papiers collectés à la Société PAPREC GRAND EST TRIVALO à Chassieu (69) pour un montant total annuel estimatif de 992 004,88 € HT calculé sur la base d'un coût global.
- INDIQUE que le marché est conclu pour une durée de quatre ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2025, date de début des prestations, au 31 décembre 2028.
- PRECISE que les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

.../...

- INDIQUE que les prix sont révisables par trimestre.
- DECIDE de signer le marché à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 3 juillet 2024  
Publiée le 04 JUL. 2024*

Fait à Chazey-sur-Ain,  
le 3 juillet 2024.

Le Président  
de la Communauté de communes,



Jean-Louis GUYADER

